

**Construction d'une maison d'hotes / d'hébergement sur le site du Synchrotron Soleil**

Avis N°: AO-0615-0354

Mise en ligne : 05/04/2006

91 St Aubin

WEB

Client : Synchrotron Soleil

Travaux de bâtiment

Marché négocié

Date limite de réponse : 26/04/2006

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Synchrotron SOLEIL**Personne responsable du marché :** M. Alain MORISSE, Responsable Contrats, L'Orme des Merisiers Saint Aubin BP 48, 91192 Gif sur Yvette Cedex, tél. : 01 69 35 95 09, courriel : alain.morisse@synchrotron-soleil.fr**Objet du marché :** Construction d'une maison d'hotes/d'hébergement d'une capacité de 40 chambres sur le site du Synchrotron SOLEIL situé à Saint Aubin (91) - Procédure négociée suite à appel d'offres infructueux**Type de marché de travaux :** exécution**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

•Objet principal : 45210000

**Lieu d'exécution des travaux et de livraison :** Saint Aubin, 91190 Saint Aubin**Caractéristiques principales :**

•Marché unique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Lot unique tous corps d'état

Descriptions concernant les achats complémentaires : Les options sont définies dans le Cahier des Charges

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 10 mois à compter de la notification du marché**Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) :** 01 juillet 2006**Cautionnement et garanties exigés le cas échéant :** Toutes les garanties nécessaires à l'exécution du marché pourront être exigées

Une garantie de bonne fin d'exécution sera demandée

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Conditions prévues dans le règlement de la procédure négociée, et/ou dans le projet de marché**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services, le cas échéant : Entreprise générale ou groupement d'entreprises avec mandataire unique**Conditions de participations :**

•Critères de sélection des candidatures : Prix

Technicité

Délai

et autres critères définis dans le règlement de la procédure négociée

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Déclaration sur l'honneur prévues aux articles 45 et 46 du code des marchés publics
- Attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail
- Attestation d'assurance
- Déclaration du candidat DC5
- Etat annuel des certificats reçus (DC7)
- Liste des travaux exécutés au cours des 5 dernières années
- Lettre de candidature DC4
- Justifications fixées dans le règlement de consultation
- Extrait K
- Attestation de non-condamnation pour infraction au code du travail
- La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire
- Références des prestations similaires de moins de trois ans.
- Indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose
- Certificats de conformité à des spécifications ou des normes
- Déclaration relative à l'importance des effectifs pour chacune des 3 dernières années
- Déclaration des chiffres d'affaires réalisés au cours des 3 derniers exercices

**Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 10**

**Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3**

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

**Type de procédure :** Marché négocié

**Date limite de réception des candidatures :** 26 avril 2006 à 12 h 00

**Date prévue de l'envoi de l'invitation à présenter une offre :** 28 avril 2006

**Délai de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : AFFAIRE 0005/2006-AM

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 04 avril 2006

**Adresses à laquelle les offres / candidatures / demandes de participation doivent être envoyées :**  
M. Alain Morisse, Synchrotron SOLEIL

L'Orme des Merisiers

Saint Aubin BP 48,

91192 Gif sur Yvette Cedex., Synchrotron SOLEIL Service Commercial L'Orme des Merisiers Saint Aubin BP 48.,  
91192 Gif sur Yvette Cedex, tél. : 01 69 35 95 09, télécopieur : 01 69 35 94 57, courriel :  
laila.mohammedi@synchrotron-soleil.fr, adresse internet : <http://www.synchrotron-soleil.fr>

**Renseignements complémentaires :** Le dossier de candidatures sera établi en trois exemplaires et adressé sous enveloppe cacheté portant la mention « Ne pas ouvrir - Maison d'hébergement »

Les marchés du Synchrotron SOLEIL ne sont pas soumis au code des marchés publics

**Imprimer cette page | Fermer**